Banque de la Colombie-Britannique-Loi

Le gouvernement libéral précédent, dans le cadre de sa politique énergétique, a construit un ascenseur. Celui-ci a fonctionné dans un sens, lorsque le prix était élevé. Maintenant que le prix est bas, à cause non pas des producteurs canadiens mais d'une décision prise par le cartel, l'ascenseur aurait dû monter et aider les producteurs de l'Ouest. Cependant, les députés ministériels ont détruit cet ascenseur, de sorte qu'ils ne disposent d'aucun moyen pour aider les producteurs canadiens. C'est pourquoi ces derniers sont en difficulté.

A ce propos, la Commission Estey a déclaré, après une analyse approfondie, que l'économie de l'Ouest n'était en rien responsable de la faillite de la BCC. Le ministre et le député auraient dû le savoir. S'ils ont lu le rapport Estey, ils savent que la crise de l'énergie n'avait rien à voir avec cette faillite.

M. le vice-président: La période des questions et des commentaires est terminée. Puis-je déclarer qu'il est 18 h 30?

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, je suis désolé, mais j'aimerais participer au débat. Je pensais que je disposerais d'au moins dix minutes pour faire quelques remarques.

En tant que Canadien de l'Ouest, je suis vivement préoccupé par ce qui s'est passé aujourd'hui. Nous avons vu une institution financière de l'Ouest s'effondrer comme un château de cartes. Je suis d'accord avec certaines remarques des députés de l'opposition selon lesquelles ces problèmes ne datent pas d'hier. Cependant, si le gouvernement pense que le Programme énergétique national du parti libéral est le seul responsable, il se trompe. Aux yeux du gouvernement actuel, c'est un exemple d'incurie de la part du gouvernement précédent.

On nous a promis des réformes. On nous promet un projet de loi sur les institutions financières depuis près de deux ans. Les membres du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques ont passé l'été dernier à voyager dans tout le pays pour consulter les Canadiens. On nous a promis une loi mais le gouvernement n'en a présenté aucune. Je ne crois qu'il sait où il va.

Ce n'est pas surprenant qu'un gouvernement qui croit dans le libéralisme économique laisse agir le marché. Cela signifie toutefois, généralement, pour les conservateurs, que s'il y a des profits à réaliser on ne doit pas y toucher. D'un autre côté, ils croient que s'ils sont en difficulté, qu'il faut se servir des fonds publics pour les renflouer. Nous avons vu le gouvernement renflouer plusieurs grandes institutions financières. Il le fait encore une fois.

Le gouvernement aide les actionnaires de la Banque de la Colombie-Britannique et il aide la Banque de Hongkong. J'ai entendu des députés conservateurs de la Colombie-Britannique dire que nous sauvons une institution régionale. Je ne comprends pas. C'est une pensée orwellienne. Comment peut-on considérer la Banque de Hongkong comme une institution régionale?

Le type de garanties que nous aurons m'inquiète beaucoup aussi. Le siège social restera-t-il en Colombie-Britannique? Que deviendront les 1 400 employés? Que deviendront les succursales de l'intérieur de la Colombie-Britannique? La Banque de Hongkong est-elle intéressée à garder ouverte une succursale dans l'intérieur? Est-elle intéressée à garder des succursales ouvertes pour desservir des collectivités locales? La Banque de Hongkong est-elle uniquement intéressée à certaines des principales succursales de Victoria et de Vancouver?

Nous sommes encore une fois dans une situation où nous n'avons malheureusement aucun choix. Nous devrions discuter des détails de l'affaire en comité, avant qu'on nous demande de voter.

Quels efforts le gouvernement a-t-il fait pour trouver des acheteurs canadiens? J'ai lu dans le journal que la Vancity était très intéressée à prendre le contrôle de la Banque de la Colombie-Britannique. Je veux savoir quel genre de négociations ont eu lieu. Pourquoi la Vancity, une institution canadienne appartenant aux habitants de la Colombie-Britannique n'a-t-elle pas pu prendre le contrôle de la Banque de la Colombie-Britannique? Il y a beaucoup de questions importantes à poser. On nous demande malheureusement de voter sur le projet de loi sans attendre les réponses.

M. le vice-président: Comme il est 18 h 30, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain à 11 heures, conformément au paragraphe 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 30.)